



nautisme, pêche, baignade...

Activités et équipements sportifs sur les lacs de la forêt d'Orient

édition 2010-2011

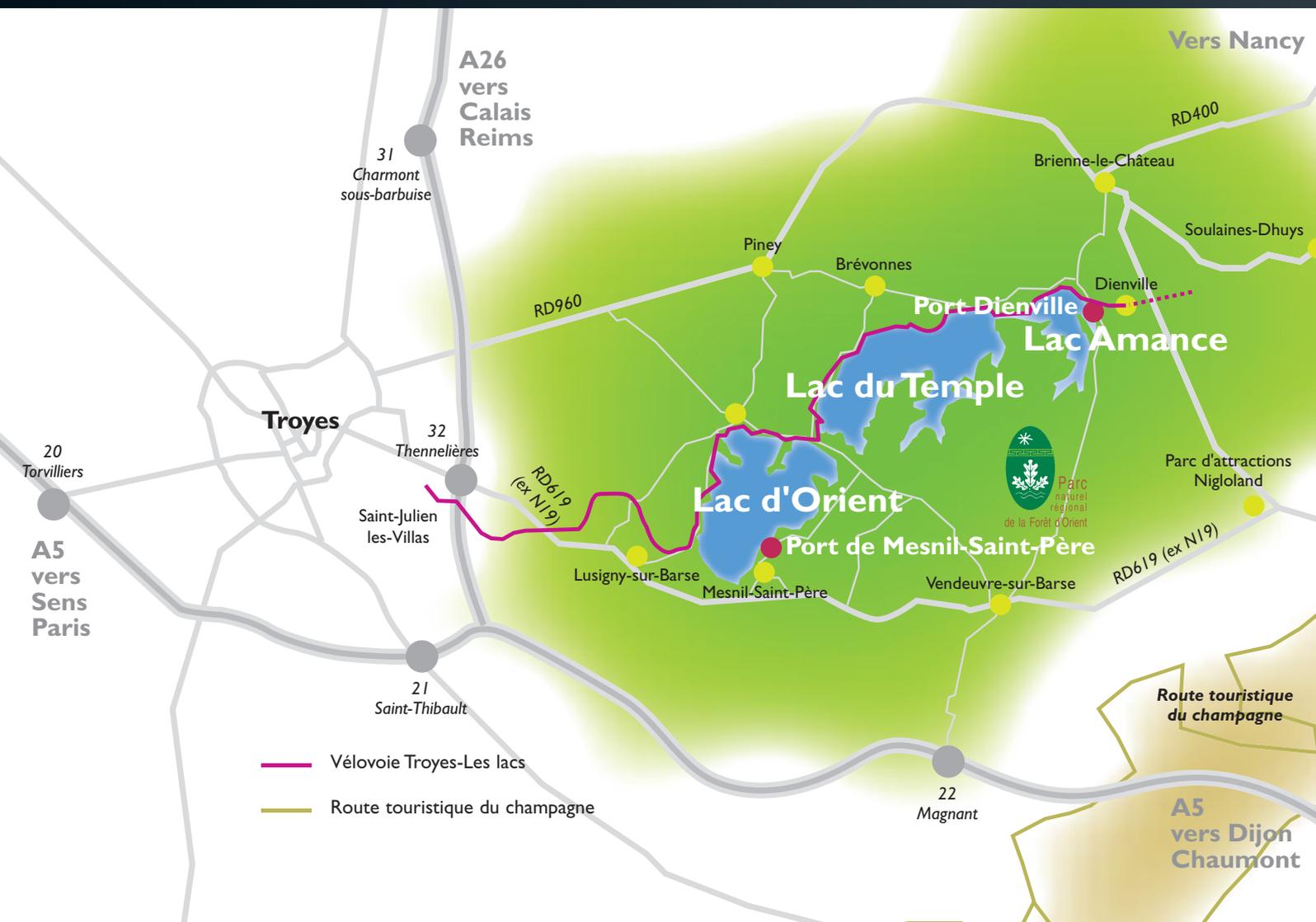
Capitaineries
du Port de Mesnil-Saint-Père
et de Port Dienville

**Aube**
Conseil Général

A 1H30 DE **PARIS** AU CŒUR DU **PARC NATUREL** RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT AUX PORTES DE **TROYES**

Au carrefour des autoroutes A5 et A26
(axes Paris/Dijon et Calais/Marseille)...
les lacs d'Orient, du Temple et Amance
bénéficient d'un environnement exceptionnel,
au cœur du Parc naturel régional de la forêt d'Orient.

3 LACS POUR TOUTES LES **PASSIONS**





LAC D'ORIENT 2

PORT DE MESNIL-ST-PÈRE

Dédié à la voile et aux sports nautiques doux
Baignade et loisirs en famille

LAC DU TEMPLE 8

Paradis des petites voiles,
des pêcheurs et des amoureux de la nature



LAC AMANCE 12

PORT DIENVILLE

Le grand rendez-vous du motonautisme
Baignade et loisirs en famille



LAC D'ORIENT PORT DE MESNIL-ST-PÈRE

Avec ses trois plages de sable fin,
à Géraudot, Lusigny-sur-Barse et Mesnil-Saint-Père,
le lac d'Orient est un vrai paradis pour les enfants.
Loin du bruit des moteurs... vive le canoë, la plongée
et surtout la voile, sous toutes ses formes.
Hissez le pavois et larguez les amarres !

- Randonnée
- Pavillon St Charles
- Toilettes
- Accueil - Informations
- Ecole de voile
- Mini-golf
- Location de pédalos
- Plage
- Golf
- Zone de plongée
- Espace Faune de la Forêt d'Orient
- Accès de mise à l'eau
- Camping
- Pêche
- Vélovoie
- Zone interdite à toute activité (bouées jaunes)
- Zone interdite aux voiliers
- Zone de baignade
- Bouées d'amarrage
- Zone de pêche sur rive
- Zone de pêche à la carpe de nuit
- Zone de pêche à la carpe de nuit à partir du 15 août
- Pêche interdite sur les digues
- Ponton



ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

PÉRIODES DE NAVIGATION

La navigation est autorisée du 1^{er} week-end de mars au 3^e week-end d'octobre. Elle est interdite lorsque le niveau du plan d'eau est inférieur à la cote 129,50 mètres (ou, au plus tard, au 12 novembre).

CAPACITÉ DU PORT

- 254 places au port de Mesnil-Saint-Père avec bornes électriques (16 bornes) sur 3 pontons (équipés, chacun, d'une alimentation en eau).
- 39 bouées à proximité du port de Mesnil-Saint-Père.
- 66 bouées à la Picarde (commune de Lusigny-sur-Barse).

PORTIQUE DE MISE À L'EAU

Prendre RDV auprès de la Capitainerie de Mesnil-Saint-Père, au moins 48h à l'avance. Les grutages sont possibles du lundi au dimanche à 9h, 10h, 11h, 14h, 15h et 16h (sauf le vendredi jusqu'à 15h). Poids limité à 10 tonnes.

PROFONDEUR DU LAC

Port : 3 m.
Lac : 5 à 25 m.

TREUIL DE MATAGE

Un treuil de matage est à votre disposition à l'extrémité du Ponton C.

CALES DE MISE À L'EAU

- A votre disposition :
- Mesnil-Saint-Père (Maison des Lacs, cale Saint Victor,...),
 - Géraudot (plage, Bourgetterie,...).

REDEVANCES

Les redevances de mouillage ou de navigation sont payables à la Capitainerie de Mesnil-Saint-Père : soit à l'avance, soit le jour de la mise à l'eau.

BLOC SANITAIRES

Proche du port, le bloc sanitaires est réservé aux plaisanciers munis d'une carte magnétique. Cette carte, valable pour la saison, vous sera remise avec votre contrat de mouillage. Elle devra être restituée à la fin du contrat. Sont disponibles : toilettes, douches hommes et femmes (8 douches dans chaque bloc) ainsi que bacs pour le linge ou la vaisselle.

PONTON À LUSIGNY-SUR-BARSE

Si l'envie vous prend de faire escale sur la plage de Lusigny-sur-Barse, un ponton d'accostage est utilisable.

PARKING PLAISANCIER

200 places (voiture et remorque).

ATELIER MÉCANIQUE MARINE, VENTE DE BATEAUX, ACCASTILLAGE, SERVICES AU PORT (mise à l'eau, hivernage...)

MESNIL-SAINT-PÈRE

- Nautic Evasion (Lac d'Orient)
Tél. : 03 25 41 28 87

LUSIGNY-SUR-BARSE

- M2M Voile (RD619, ex RN19),
Tél. : 03 25 41 56 83
- Batel Plaisance (RD619, ex RN19)
Tél. : 03 25 41 20 00



ndœuvre
sur Barse



ACTIVITÉS NAUTIQUES

ACTIVITÉS AUTORISÉES

Toute activité à moteur est interdite sur le plan d'eau. Sont autorisés : dériveurs, voiliers, catamarans, planche à voile, quillard, kitesurf, canoë... (arrêté préfectoral n°07-1225 du 30/3/2007).

VOILE

Ecoles et clubs regroupés à la Maison des Lacs :

ÉCOLES DE VOILE

- CNA - voile
Club nautique aubois voile (FFV-EFV*)
Tél. : 03 25 41 27 37 - www.cnavoile.com
- CNHS - Club nautique de la haute Seine (FFV-EFV*)
Tél. : 03 25 41 53 19 - www.cnhs3.com
- AEPA
Association d'éducation populaire de l'Aube
Bases situées Mesnil-Saint-Père et à Géraudot
Tél. : 03 25 70 48 52 - www.basesnautiquesaepa.com

Club de voile FFV *

- ASPTT
Tél. 03 25 76 01 19
- CVLO - Club de voile du Lac d'Orient
Tél. : 03 25 75 12 93
- **Autres clubs de voile**
- CMCAS-ASEGA
Tél. : 03 25 78 22 06
- TVL - Troyes voile loisirs
Tél. : 03 25 82 04 13

• Autres associations

- ASSOCIATION DE WINDSURF AUBOIS (AWA)
Président : M. Marchand
Tél. : 03 25 80 68 67
- FLYSURF 10 : Kitesurf et Flysurf
Association FLYSURF10
(Kitesurf/Mountainboard de l'Aube)
Président : M. Gaud
Tél. : 03 25 42 13 31 - www.flysurf10.com

Locations de dériveurs, catamarans, croiseurs et planches à voile

MESNIL-SAINT-PÈRE

- CNA voile - Club nautique aubois voile (FFV-EFV*)
Tél. : 03 25 41 27 37 www.cnavoile.com

LUSIGNY-SUR-BARSE

- CNHS - Club nautique de la haute Seine (FFV-EFV*)
Tél. : 03 25 41 53 19 www.cnhs3.com

PLONGÉE

Plateforme de plongée réservée aux clubs :

- Comité départemental Aube de plongée
M. Prieur, prieur.benoit@laposte.net
- CLUB PROFOND 10
M. Lelovsky, Tél. : 03 25 49 30 23
- CNMB
M. Kempf, Tél. : 03 25 27 37 83
- ESM 10
M. Aubertin, Tél. : 03 25 74 18 18
- NEPTUNE CLUB NOGENTAIS
M. Garnier, Tél. : 03 25 39 85 16
- SUBA TROYES
M. Bencker, Tél. : 06 88 57 49 27
- RS 10
M. Robert, Tél. : 03 25 24 72 46
- ASEGA
M. Durand, Tél. : 01 60 67 15 96

CANOË-KAYAK

- CNA - canoë.
Club nautique aubois, section canoë-kayak
(FFCK structure affiliée à la Fédération Française de canoë-kayak).
Tél. : 03 25 75 21 64

PROMENADE EN YOILE TRADITIONNELLE

- MJC Maison des jeunes et de la culture
Yoles Audace et Audouce
Cours permis mer hauturier
audace10@gmail.com
Tél. : 03 25 82 25 09 - www.patrimoineau.org

(*)

FFV : structure affiliée à la Fédération française de voile
EFV : structure affiliée à la FFV proposant l'enseignement de l'activité voile en respectant des normes de qualité et de sécurité sévères



LOISIRS SUR LE POURTOUR DU LAC

PÊCHE

Informations générales : voir Lac du Temple (page 9).

BAIGNADE

Les plages de Géraudot, Lusigny-sur-Barse et Mesnil-Saint-Père sont surveillées par des Sauveteurs aquatiques en juillet et en août. Horaires disponibles à la Maison des Lacs. En dehors de ces périodes, la baignade est interdite.

LOCATION DE BATEAUX ÉLECTRIQUES ET DE CANOËS-KAYAKS

Capvert propose une flotte de plusieurs bateaux électriques pour découvrir le Lac d'Orient de l'intérieur. Accessibles à tous, sans permis et sans effort, ces bateaux permettent de profiter de ce site sauvage sans bruit ni pollution et en toute sécurité. Location allant de la 1/2 heure à la journée complète. Location de canoës-kayaks.

Cap Vert : bord de plage, à Mesnil-St-Père

Tél. : 06 89 08 61 62 - www.capvert-nautisme.com

LOCATION DE PÉDALOS

Sur les plages de Mesnil-St-Père et de Géraudot : pédalos et barques de pêche (en saison).

Mmes François et Capitaine

Tél. : 06 33 46 18 53 ou 06 87 08 19 87.

ÉQUIPEMENTS DIVERS

- jeux pour enfants,
- salle polyvalente de 1 500 m², multi-sports et multi-activités,
- boulodrome,
- terrains de volley et de basket,
- aire de pique-nique,
- barbecues.

VÉLO, MARCHÉ ET ROLLER SUR LA VÉLOVOIE DES LACS



42 km entre Port-Dienville et Troyes/St-Julien : la Vélovoie des Lacs est une voie verte sécurisée qui longe les 3 lacs, y compris le lac d'Orient (côté Lusigny/Géraudot). Nombreuses autres randonnées.

LOCATIONS DE VÉLOS ET VTT

MESNIL-SAINT-PÈRE

- CNA Voile

Tél. : 03 25 41 27 37 - www.cnavoile.com

GÉRAUDOT

- Minigolf

Tél. : 06 10 04 69 66

MESNIL-SAINT-PÈRE

- Yann VTT

Livraison et récupération du matériel possible sur le site de votre choix.

Tél. : 03 25 27 87 90 ou 06 19 50 24 18.

- VVF Mesnil-Saint-Père

Tél. : 03 25 41 27 36.

TENNIS

Deux courts de tennis. Réservation et paiement auprès de la capitainerie de Mesnil-Saint-Père.

BATEAU PROMENADE

MESNIL-SAINT-PÈRE

Promenade d'une heure sur le lac d'Orient.

Renseignement et réservation :

Tél. : 06 88 34 12 71

PETIT TRAIN TOURISTIQUE

Circuit découverte en petit train, du lac d'Orient (Mesnil-Saint-Père) à la Maison du Parc.

Sur réservation.

Contact : Restaurant la Mangeoire

Montiéramey - Le Ménélot

Tél. : 03 25 41 20 72 - www.la-mangeoire.fr

ANIMATIONS

Calendrier des régates et liste des principales animations de saison : disponibles auprès de la Capitainerie.

SERVICES SUR LE PORT

Restauration :

MESNIL-SAINT-PÈRE

4 restaurants-bars, 5 glaciers-crêperies.

GÉRAUDOT

3 points de restauration rapide proches de la plage et 1 restaurant dans le village.

Commerces de proximité :

MESNIL-SAINT-PÈRE

1 dépôt de pain en juillet

et août face au camping et 1 boulangerie.

RENDEZ-VOUS À LA CAPITAINERIE DANS LA TOUTE NOUVELLE MAISON DES LACS

La Capitainerie de Mesnil-Saint-Père vous accueille dans un lieu stratégique... au cœur de la toute nouvelle Maison des Lacs, construite par le Conseil général de l'Aube. Située les pieds dans l'eau, à l'entrée du port, la Capitainerie est le point d'accueil et de rencontre idéal pour tous : plaisanciers, pêcheurs, touristes, sportifs et familles en quête d'activités. De ses bureaux, qui donnent sur le port et sur la cale de mise à l'eau, elle saura vous orienter sur l'ensemble du site.

HORAIRES D'OUVERTURE

JUILLET et AOÛT

Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-18h30

Week-ends et jours fériés : 9h-18h30

AVRIL, MAI, JUIN et SEPTEMBRE

Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-17h

Week-ends et jours fériés : 9h-13h et 14h-18h

MARS et OCTOBRE

Tous les jours : 9h-12h30 et 14h-17h

NOVEMBRE, DÉCEMBRE, JANVIER, FÉVRIER

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Week-ends et jours fériés : fermé.

Fermeture du 15 décembre au 31 janvier.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Chèque bancaire, chèque vacances, espèces.

COORDONNÉES

Capitainerie
Maison des Lacs
10140 Mesnil-Saint-Père
Tél. : 03 25 41 28 30
Fax : 03 25 41 08 04
port.mesnil@cg10.fr



LA MAISON DES LACS : PÔLE D'ACCUEIL ET DE VIE

La Maison des Lacs est constituée de 3 pôles :

1) Un bâtiment d'accueil principal

Ce bâtiment abrite : la capitainerie, un club-house, des salles de cours, des bureaux...

mais aussi les locaux techniques dévolus à la plongée et à la voile (5 clubs, 2 écoles). Les Grands Lacs de Seine y disposent également d'un local.

2) Une halle polyvalente

Halle polyvalente de 1 500 m² dédiée au sport, cette salle est également ouverte à d'autres animations, culturelles ou autres.

3) Un pôle hébergement-restauration pour les groupes : la résidence du lac d'Orient

30 chambres soit 69 lits répartis en 2 unités d'hébergement ; cuisine, salle-à-manger, salon, salle de détente....

Le Conseil général de l'Aube a conçu la Maison des Lacs comme le complément "pleine nature" du Centre sportif de l'Aube (ensemble d'équipements et de services concentrés sur Troyes, et destinés aux groupes de sportifs de toutes disciplines et de tous niveaux).

Le but est identique :

- développer la pratique du sport et des loisirs,
- favoriser le séjour de groupes dans l'Aube.

INFORMATIONS, RÉSERVATIONS

(hébergement, restauration, utilisation de la halle) :

Tél. : 06 89 53 87 14

contact@residence-lac-orient.com

www.residence-lac-orient.com

LAC DU TEMPLE

Clin d'œil aux Templiers qui, jadis, auraient enfoui leur fabuleux trésor dans la forêt d'Orient...

Le lac du Temple, par sa beauté sauvage, séduit les amoureux de la nature comme les pêcheurs. Aujourd'hui classé, en grande partie, « réserve naturelle nationale », il offre espace et tranquillité. Chut ! Écoutez le chant des oiseaux et le clapotis de l'eau...

 Pavillon St Charles

 Dériveur léger

 Bassin d'aviron

 Accès de mise à l'eau

 Canoë kayak

 Pêche

 Départ randonnée

 Planche à voile

 Zone interdite à toute activité (bouées jaunes)

 Zone de pêche à la carpe de nuit

 Pêche interdite sur les digues

 Zone de pêche sur rive

 Vélovoie

 Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine



ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

3 CALES DE MISE À L'EAU

LE CARON

barque de pêche, canoë-kayak, aviron, dériveur, planche à voile.

POGAINS

barque de pêche, canoë-kayak, aviron, dériveur, planche à voile.

PONT-AUX-ÂNES

canoë-kayak, aviron.

DROITS DE MISE À L'EAU

A acquitter à la Capitainerie de Mesnil-Saint-Père pour la pratique du dériveur et de la planche à voile (cf. Lac d'Orient page 6).

ACTIVITÉS AUTORISÉES

Pêche, voile légère, aviron, canoë-kayak...
(arrêté préfectoral n°07-1226 du 30/3/2007).

LA PÊCHE

PEUPEMENT PISCICOLE ET RECORDS DU LAC

Gardons, brèmes, tanches, perches, brochets, sandres, carpes, silures.

Grosses prises fréquentes.

Records du lac : perche 7,3 livres, brochet 39 livres, carpe miroir 63 livres, carpe commune 66 livres (ancien record d'Europe).

Réempoissonnement tous les ans en brochets, tanches, perches, gardons, carpes.

PÊCHE À LA CARPE DE NUIT

Cette pêche est autorisée sur les trois lacs, selon un parcours bien précis (voir le plan au dos des cartes de pêche). Réglementation spécifique par arrêté préfectoral.

FÉDÉRATION DE PÊCHE

Association de pêche et de pisciculture des lacs d'Orient pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA des lacs de la forêt d'Orient).

87-89 rue de la Paix 10000 TROYES.

Tél. : 03 25 74 49 71 - Fax : 03 25 73 40 81

www.leslacsorient.com

LES CARTES DE PÊCHE

Il existe divers types de cartes de pêche :

- carte annuelle du bord,
- carte annuelle avec supplément timbre bateau Orient, Temple, Amance,
- carte jeune, carte journalière, carte vacances, carte d'exonéré,
- permission journée de bord et bateau,
- permission mois de bord et bateau,
- timbre Carpiste.

Les trois lacs sont classés en eau libre de deuxième catégorie du domaine privé, avec un règlement intérieur et un code de l'environnement.

LES DÉPOSITAIRES DE CARTES DE PÊCHE

dans un rayon de 20 km autour du Lac du Temple (données 2010)

BRÉVONNES

Café. Tél. : 03 25 41 91 13

BRIENNE-LE-CHÂTEAU

Expopêche. Tél. : 03 25 92 05 25

Tchad Armurerie. Tél. : 03 25 92 85 61

COURTERANGES

Les Acacias. Tél. : 03 25 41 20 90

MESNIL-SAINT-PÈRE

Boulangerie-pâtisserie. Tél. : 03 25 41 27 10

PORT-DIENVILLE

Restaurant l'Hippocampe. Tél. : 03 25 92 22 13

LOCATION DE BARQUES DE PÊCHE

COURTERANGES

Batel Plaisance. Tél. : 03 25 41 20 00

MESNIL-SAINT-PÈRE

Mme François. Tél. : 06 87 08 19 87

BARQUES ET BATEAUX À MOTEUR ÉLECTRIQUE

Autorisés pour la pêche sur le lac d'Orient et sur le lac du Temple.



ACTIVITÉS NAUTIQUES

BASSIN D'AVIRON ET DE CANOË-KAYAK

Réservé aux clubs

Stade de 2 km dans l'anse du Pont-aux-Anes

- CNA Canoë-kayak
Tél. : 03 25 75 21 64
- Aviron Société nautique troyenne
Tél. : 03 25 75 49 16

PLANCHE À VOILE, DÉRIVEUR

Tout particulier, propriétaire de planche à voile ou de dériveur, peut naviguer sur le plan d'eau après avoir payé son droit de navigation auprès de la Capitainerie de Mesnil-Saint-Père (cf. zones autorisées sur la carte).

Un contrat de navigation lui sera attribué. Il fera foi de règlement.

LOCATION DE PLANCHES À VOILE, KAYAKS, DÉRIVEURS

MESNIL-SAINT-PÈRE

- CNA Voile
Tél. : 03 25 41 27 37

LUSIGNY-SUR-BARSE

- CNHS
Tél. : 03 25 41 53 19

RANDONNÉES

VÉLO, MARCHÉ ET ROLLER SUR LA VÉLOVOIE DES LACS

42 km entre Troyes/St-Julien et Port Dienville : la Vélovoie des Lacs est une voie verte sécurisée qui longe les 3 lacs, y compris le lac du Temple.

RANDONNÉES PÉDESTRES AU DÉPART DE LA FORÊT DU TEMPLE

Le sentier des Salamandres

Circuit facile au départ du rond-point central de la route forestière du Temple (2,5 km). Jalonné de panneaux d'information sur la forêt, sa gestion, ses hôtes sauvages, notamment les batraciens (salamandres, tritons, grenouilles et autres crapauds).

Le sentier sylvestre

Découverte des différentes essences forestières et de la gestion sylvicole en forêt domaniale du Temple. Circuit facile au départ du rond-point central de la route forestière du Temple (parking).



Topo-guide des randonnées du Parc naturel régional de la forêt d'Orient

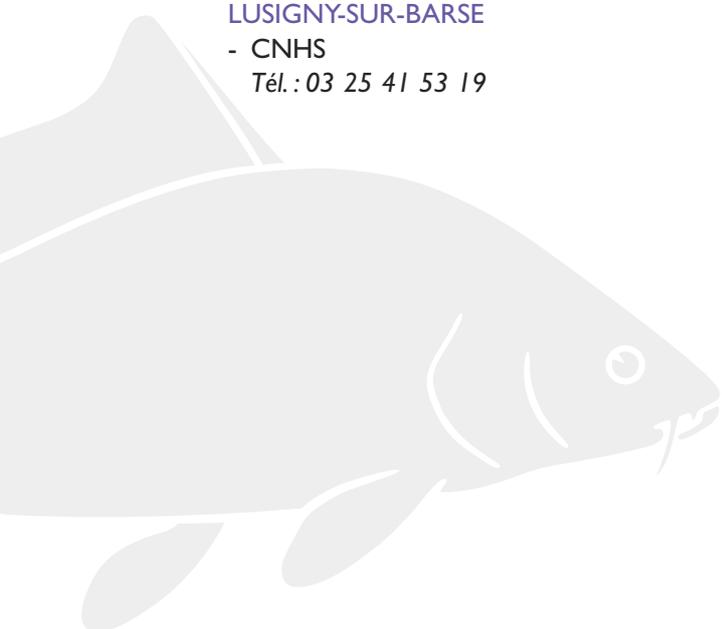
14 itinéraires de randonnées balisées (fiches individuelles, itinéraire détaillé, extrait de cartes IGN). Disponible à l'Office de tourisme intercommunal ainsi qu'à la Maison des Lacs (Capitainerie).

NUMÉROS UTILES

Météo : 08 92 68 02 10

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112 depuis votre téléphone mobile.



LA RÉSERVE NATURELLE

La mise en eau des 3 grands lacs-réservoirs (Orient en 1966, puis Temple et Amance en 1990) a généré des écosystèmes lacustres et forestiers de grande valeur biologique : sites Ramsar et d'intérêt communautaire, Parc naturel régional.

Créée en juillet 2002, la réserve naturelle nationale de la forêt d'Orient couvre 1560 hectares. Réserve nationale, elle recèle **toute une palette de milieux entre terres et eaux** : grands lacs du Temple et d'Orient à niveau variable (ponctués d'îlots plus ou moins boisés), queues de retenues (bassins à niveau constant), ceintures végétales palustres (roselières, joncheraies...), forêts littorales (saulaie, boulaie, chânaie charmaie), presqu'îles de landes herbeuses ponctuées d'arbustes et de bosquets.

Les lacs et les variations annuelles du niveau d'eau ont contribué à la **richesse floristique** de la réserve. On compte une centaine d'espèces remarquables, notamment sur les zones exondées : pulicaire vulgaire, alisma à feuilles de graminées, limoselle aquatique, germandrée scorodoine.



Réserve Naturelle
FORÊT D'ORIENT



La réserve constitue également un **site ornithologique d'intérêt majeur**, aussi bien en période de migration et d'hivernage (grue cendrée, oie grise, pygargue à queue blanche, cigogne noire) qu'en période de nidification (sterne pierregarin, milan noir, pic cendré...).

Elle abrite également de nombreux amphibiens (sonneur à ventre jaune), reptiles (lézard vivipare), mammifères (chat forestier) – sans oublier les nombreux poissons des lacs et une multitude d'insectes (coléoptères, odonates, criquets...).

DES RÈGLES À RESPECTER

La conservation du site implique quelques règles élémentaires à respecter :

- accès interdit au public,
- pêche en bateau réglementée,
- activités sportives réglementées,
- chasse interdite (régulation de la grande faune réglementée).

La surveillance du site ainsi que la gestion de la réserve naturelle sont assurées par le Parc naturel régional de la forêt d'Orient.



LAC AMANCE

PORT DIENVILLE

Port Dienville est le port d'attache de tous les passionnés de motonautisme : bateau moteur et ski nautique, jet ski.
La base propose aussi des animations, des soirées dansantes et des loisirs pour tous.
Port Dienville, pour vivre sa passion !
Lac Amance, réservoir d'émotions !

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

LE PORT

Périodes de navigation :
 Ouvert à la navigation du lever au coucher du soleil.
 Dès le 1^{er} week-end de printemps jusqu'au
 1^{er} novembre inclus (ou suivant la cote NGF).

CAPACITÉ DU PORT

240 places (catways).
 4 pontons équipés, chacun, de :
 - 5 bornes électriques avec 4 prises par borne,
 - alimentation en eau,
 - portillon anti-intrusion accessible uniquement
 avec carte magnétique.

PROFONDEUR DU LAC

Port : 3 m. Lac : de 5 à 12m.

RAMPE DE MISE À L'EAU

1 rampe à pente douce bitumée est à votre disposition.

PARKING PLAISANCIERS

200 places spéciales attelages (voiture + remorque).
 Possibilité d'attacher la remorque sur des anneaux
 au sol.

ACCÈS BARRIÈRES

Accès autorisé après établissement d'un contrat de
 mise à l'eau auprès de la Capitainerie (qui vous
 remettra une carte magnétique).

STATION D'AVITAILLEMENT

2 pompes à carburant délivrent du Sans plomb 98,
 uniquement pour les bateaux et jets ski.
 Station ouverte pendant les heures d'ouverture de
 la capitainerie.

SANITAIRES ET DOUCHES SUR LE PORT

Équipements réservés aux plaisanciers
 et accessibles uniquement par badge magnétique
 nuit et jour :
 - 4 douches (2 hommes, 2 femmes)
 - 2 toilettes (1 côté hommes, 1 côté femmes).
 Équipements ouverts au public, pendant les heures
 d'ouverture de la capitainerie :
 - 7 sanitaires dont 1 sanitaire handicapés.

BRIGADE NAUTIQUE INTÉRIEURE DE GENDARMERIE (BNI)

Port Dienville est le siège de la brigade nautique de
 Gendarmerie de Champagne-Ardenne. Cette unité a
 compétence pour intervenir sur l'ensemble des
 rivières et plans d'eau de toute la région.

LES ÎLES

L'île aux Carpes et l'île aux Oiseaux sont chacunes
 équipées d'un ponton permettant d'y accoster.
 Tables de pique-nique et poubelles faciliteront votre
 « séjour ».



-  Ski nautique
-  Jet ski
-  Départ randonnée
-  Accueil - Informations
-  Camping
-  Aire de pique-nique
-  Pêche
-  Vélovoie
-  Zone interdite à toute activité (bouées jaunes)
-  Zone tranquillité (5 nœuds)
-  Zone de baignade
-  Bouées d'amarrage
-  Pontons
-  Zone de pêche sur rive
-  Zone de pêche à la carpe de nuit
-  Pêche interdite sur les digues
-  Zone d'entraînement des chiens de sauvetage

★ Ancien chêne de la plaine



0 250 500 1 km



SHIPCHANDLERS

SUR LE PORT

Vente et location de bateaux à moteur, avec ou sans permis.

Dépôt vente.

Location de jets ski avec permis bateaux.

- CSB Marine

Tél. : 03 25 92 94 17 - www.csbmarine.fr

Petites réparations sur bateau à moteur et accastillage.

- Batel Plaisance

Téllfax : 03 25 41 20 00

contact@batel-plaisance.com

Centre de formation pour permis mer.

- Bateau-école Jean-Jaurès

Tél. : 06 70 08 77 11 - www.bateaucolereims.fr

AU VILLAGE

Hall d'accastillage, entretien et réparation de jets ski et de bateaux.

Hivernage et gardiennage

- CS Marine

Tél. : 03 25 92 75 96 - www.csmarine.fr

Gardiennage bateaux, jets ski, remorques

- CSB Marine

Tél. : 03 25 92 94 17 - tgrenet@wanadoo.fr

- Pierre PEILLARD

Téllfax : 03 25 92 24 18

ACTIVITÉS NAUTIQUES

ACTIVITÉS AUTORISÉES

Activités à moteur autorisées : bateau moteur, ski nautique, jet ski à selle. Le jet ski articulé est également autorisé, mais uniquement au slalom de bouées, pour des raisons de sécurité. Toutes les activités à voile sont, en revanche, interdites (arrêté préfectoral n° 07-1224 du 30/3/2007).

SKI NAUTIQUE

- Ecole de ski nautique SNCA

Initiation ou perfectionnement dans toutes disciplines, encadrement d'un B.E.E.S.

Tél. : 06 19 60 62 85 - www.sncaube.com

JET SKI

- Jet Club de Champagne

Avec son slalom de bouées pour les jets à selle et articulés.

Tél. : 03 25 70 30 25

CHIENS DE SAUVETAGE

- Club C.C.C.S.N.

Entraînements et démonstrations de terre-neuve pendant la saison.

Tél. : 03 25 80 82 85 - VVJacquot@voila.fr

<http://membres.lycos.fr/cccsn/>

LOISIRS SUR LE POURTOUR DU LAC

BAIGNADE-PLAGE

DIENVILLE

2 hectares de plage surveillée en juillet et août par des Sauveteurs aquatiques. En dehors de ces périodes, la baignade est interdite. Plage équipée de sanitaires (dont 1 sanitaire handicapés) et d'une douche extérieure.

Location de parasols, boissons et glaces à emporter : à la buvette l'Oasis.

PÊCHE

Informations générales :

voir Lac du Temple (page 9).

Informations spéciales Lac Amance :

- interdiction de pêcher sur le lac Amance les week-ends et jours fériés (de 10h à 19h, entre le 15 juin et le 31 août).
- tout pêcheur en barque doit se présenter avec son permis pêche (et timbre bateau) à la Capitainerie de Port Dienville pour obtenir un badge d'accès aux barrières et effectuer la mise à l'eau de sa barque.

FRISBEE GOLF

Parcours de 7 trous au bord de l'eau.

Prêt de disques de frisbee : se renseigner à la Capitainerie.

VÉLO, MARCHE ET ROLLER SUR LA VÉLOVOIE DES LACS.

42 km de voie verte sécurisée, le long des 3 lacs, entre Port Dienville et Troyes/St-Julien. Nombreuses autres randonnées (tour du lac,...).

ÉQUIPEMENTS DIVERS

- terrain de football, terrain multisports,
- terrain pour la pratique du cerf volant,
- beach volley, tables ping-pong en plein air,
- location de rosalies (vélos multiplaces)
- château gonflable,
- jeux d'enfants,
- barbecues,
- prêt de ballons à la Capitainerie.

LOCATION DE VÉLOS ET VTT :

PORT DIENVILLE

- Restaurant Le P'tit Mousse.
Tél. : 03 25 92 20 51

SERVICES

RESTAURATION SUR LE PORT

1 bar, 1 crêperie, 2 pizzérias, 1 restaurant.

COMMERCE DE PROXIMITÉ

DIENVILLE

1 supérette, 2 boulangeries, 1 poste, 1 tabac-presse, 1 fleuriste, 1 taxi, 2 salons de coiffure, 1 pizzeria, 1 garagiste, marché le dimanche matin.

TENNIS

2 courts : se renseigner à la Capitainerie.

ANIMATIONS

PROGRAMME VARIÉ TOUT L'ÉTÉ

Soirées dansantes en plein air en juin, juillet et août.

Repas à thèmes chez les restaurateurs du port.

Fête du lac le 15 août (messe en plein air).

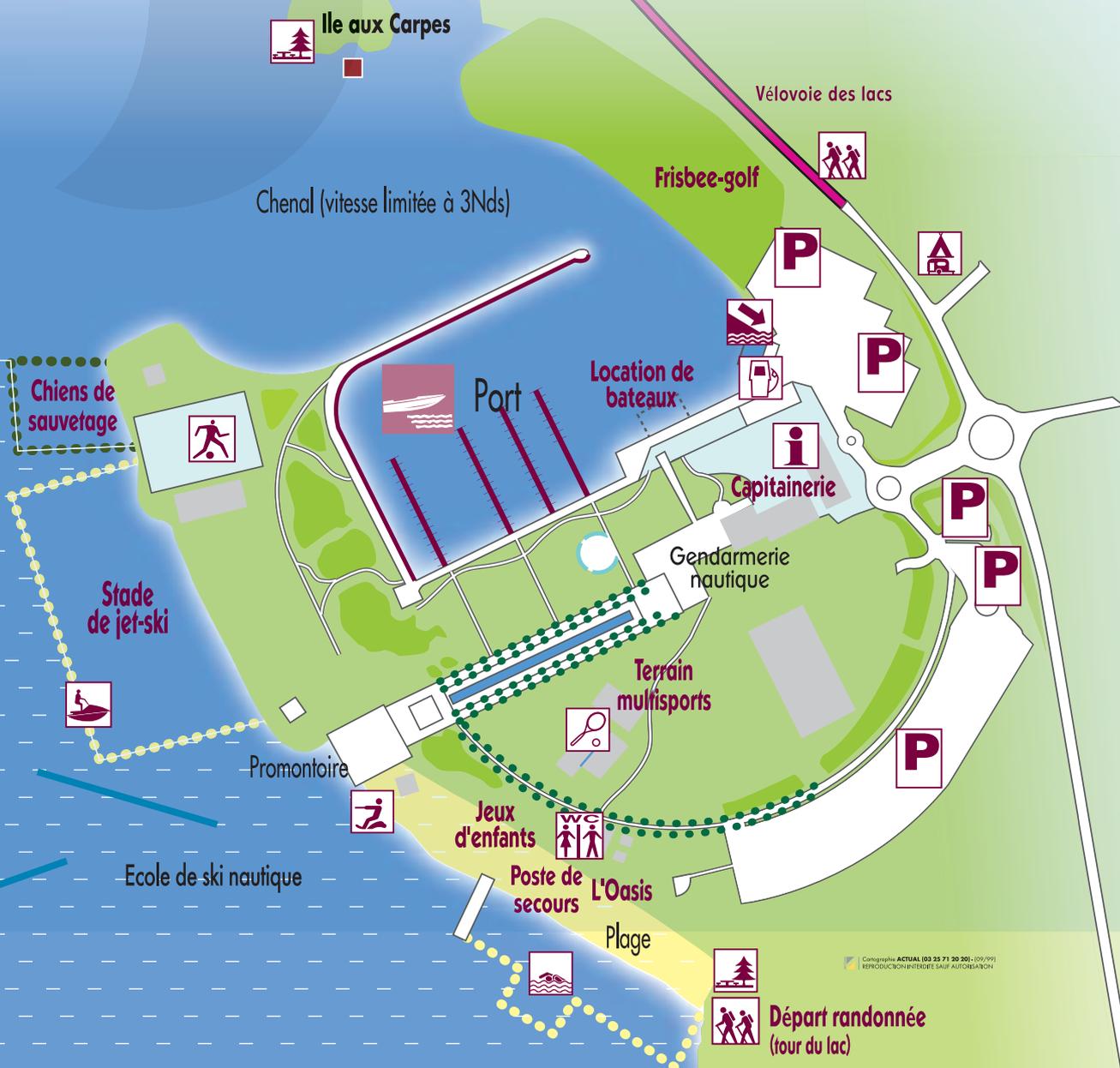
Feu d'artifice, journée modélisme...



- | | |
|---|---|
|  Aire de jumping |  Pontons |
|  Ski nautique |  Vélovoie |
|  Jet ski |  Zone interdite à toute activité (bouées jaunes) |
|  Départ randonnée |  Zone de baignade |
|  Accueil - Informations |  Zone d'entraînement des chiens de sauvetage |
|  Plage |  Brise vague |
|  Tennis et aires de jeux | |
|  Accès de mise à l'eau | |
|  Camping | |
|  Aire de pique-nique | |

NUMÉROS UTILES

- Météo : 08 92 68 02 10
 Gendarmerie : 17
 Sapeurs-pompiers : 18 ou 112 (portable)
 Mairie de Dienville, Tél. : 03 25 92 21 29
 Médecins :
 - Dienville : Dr Brugnion, Tél. : 03 25 92 21 68
 - Brienne-le-Château : groupe médical, Tél. : 03 25 92 83 60
 Pharmacies :
 - Dienville, Tél. : 03 25 92 21 76
 - Brienne-le-Château :
 Pharmacie de l'École militaire, Tél. : 03 25 92 80 46
 Pharmacie Napoléon, Tél. : 03 25 92 83 67



Cartographie ACTUAL (03 25 71 20 20) - (09/99)
 REPRODUCTION INTERDITE SANS AUTORISATION

BIENVENUE À LA CAPITAINERIE DU PORT

Donnant directement sur le port, la Capitainerie de Port Dienville est le lieu d'accueil et de rencontre de tous : plaisanciers, pêcheurs, touristes, sportifs et familles. A votre disposition, elle saura vous orienter sur l'ensemble du site et vous facilitera la vie. Son objectif ? Que vous profitiez au maximum des multiples équipements et activités proposés.

HORAIRES D'OUVERTURE

JUILLET et AOÛT

Tous les jours : 9h30 - 18h30

AVRIL, MAI, JUIN et SEPTEMBRE

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h

Week-ends et jours fériés :

9h30 - 12h30 et 13h30 - 18h30

MARS et OCTOBRE

Vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi :

10h - 12h et 14h - 17h

Mercredi et jeudi : fermé

FERMETURE du 1^{er} NOVEMBRE à la MI-MARS

Sont cependant assurées pendant cette période : une permanence téléphonique ainsi qu'une mise en relation avec la capitainerie de Mesnil-Saint-Père (03 25 41 28 30).

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Les forfaits de mise à l'eau et le carburant sont payables par :

chèque bancaire adressé à l'ordre du Trésor Public, carte bancaire ou espèces.

Pour les forfaits de mise à l'eau, possibilité de régler également par chèques-vacances.



COORDONNÉES

Capitainerie
de Port Dienville
10500 DIENVILLE
Tél. : 03 25 92 27 69
Fax : 03 25 92 26 10
port.dienville@cg10.fr



DEUX CAPITAINERIES À VOTRE SERVICE

Capitainerie du Port de Mesnil-Saint-Père

Maison des Lacs
10140 Mesnil-St-Père
Tél. : 03 25 41 28 30 - Fax : 03 25 41 08 04
port.mesnil@cg10.fr

Capitainerie de Port Dienville

10500 Dienville
Tél. : 03 25 92 27 69 - Fax : 03 25 92 26 10
port.dienville@cg10.fr

POUR EN SAVOIR PLUS SUR...

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

Office de tourisme intercommunal des grands lacs et de la Forêt d'Orient

Maison du Parc - 10220 Piney
Tél. : 03 25 43 38 88 - Fax : 03 25 43 38 83
info@pnrfo.org - www.pnr-foret-orient.fr



- hébergement-restauration,
- animations et sorties nature, culture,
- observations animalières et ornithologiques,
- randonnées, topoguide,
- infos vélo, roller, ULM, hélico, parachutisme, équitation,
- golfs 18 trous (Rouilly-Sacey, Venduvre-sur-Barse),
- parc d'attractions Nigloland (Dolancourt),
- circuit des églises en pans de bois,
- circuit Napoléon (hauts lieux de la campagne de 1814),
- visites de villages, d'entreprises, de musées...

Office de tourisme de Brienne-le-Château

34 rue de l'Ecole militaire - 10500 Brienne-le-Château
Tél. : 03 25 92 82 41 - Fax : 03 25 27 11 25
officetourisme.brienne@wanadoo.fr - www.ot-brienne-le-chateau.com

- musée Napoléon, écomusée de Brienne-la-Vieille, Trésor des églises
- centre de parachutisme...

L'AUBE EN CHAMPAGNE

CDT de l'Aube en Champagne (Comité départemental du tourisme)

34 quai Dampierre - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 42 50 00 - Fax : 03 25 42 50 88
bonjour@aube-champagne.com - www.aube-champagne.com



- **Troyes, ville d'art et d'histoire... et capitale du shopping :**
ses maisons à colombages et hôtels particuliers Renaissance,
ses musées (Musée d'Art moderne, Maison de l'Outil...),
ses animations (ville en musique...), ses magasins d'usine...
- **La Route touristique du champagne :**
un circuit balisé de 220 km dans la Côte des Bar, à la découverte
du vignoble et du plus prestigieux des vins. Visites commentées,
dégustations, caves...
- **Des cartes, des idées et des infos sur tout le département :**
Pays d'Othe/ Chaourçois-Armance, plaine champenoise, Nogentais...

